

COMMUNIQUE DE PRESSE



**Signature d'un accord de prêt sénior de 10 millions d'euros entre  
Albaraka et PROPARCO**

**Casablanca, le 11 juin 2015, Albaraka et PROPARCO, filiale de l'Agence Française de Développement, ont signé un accord de prêt portant sur la mise en place d'une ligne de financement d'un montant de 10 millions d'euros pour une maturité de 7 ans.**

Le financement apporté par PROPARCO vise à accompagner le développement d'Albaraka, 3<sup>ème</sup> institution de microfinance du Maroc en termes de clients, dans un contexte où l'institution ambitionne d'accroître la taille de son portefeuille de crédits et de diversifier son offre de produits et services financiers.

Ce projet, qui marque la troisième opération de PROPARCO, dans le secteur de la microfinance au Maroc, permettra plus largement de soutenir le développement des très petites entreprises. Le soutien de PROPARCO à Albaraka contribuera à diversifier les ressources de financements de l'institution et à accroître l'accès au crédit des populations défavorisées.

Cette opération reflète l'approche de PROPARCO en matière de microfinance au Maroc : d'une part, PROPARCO a veillé à la mise en place d'un mécanisme de couverture de change auprès d'une institution financière locale de manière à couvrir le risque de change de ce financement ; d'autre part Albaraka s'est engagée sur le respect des Principes de Protection de la Clientèle définis par la Smart Campaign. Par ailleurs, la mise en place de ce prêt s'est accompagnée de la mobilisation d'une enveloppe d'assistance technique destinée à accompagner l'institution dans la mise en conformité de ses procédures internes avec les meilleures pratiques notamment en termes de lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme.